



Séance du mercredi 17 février 2016

Date de la convocation: 09/02/2016

Date d'affichage de la convocation : 09/02/2016

Membres en exercice
: 11

L'an deux mille seize et le dix sept février 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 8

Présents : Guy FAVAREL, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 8

Pour:
8

Représentés:

Secrétaire de
séance:

Excusés: Jean-Claude CASSAGNE, Geneviève FOUCONNIER

MASSEY Laurence

Absents: Guy CLARAC

Objet: CONTRIBUTION COMPLEMENTAIRE AU PROFIT DU SDIS - DE_2016_01

Monsieur le Maire rappelle au conseil Municipal que conformément à l'article L.1424.35 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune de Préneron contribue au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours à hauteur de 4 701.46 €

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée qu'afin de compléter l'effort financier du Conseil Départemental, l'assemblée délibérante du SDIS a décidé de solliciter auprès des Maires, une participation complémentaire basée sur le volontariat, d'un montant de cinquante centimes par habitant soit pour la commune de Préneron la somme de 72 €.

Cette participation complémentaire servira à rétribuer plus avantageusement les sapeurs-pompiers qui assurent les astreintes en journée

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Décide d'allouer cette contribution complémentaire au profit du SDIS, d'un montant de 72 €.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus

Le Maire, Guy FAVAREL

Date réception Préfecture
et publication le : 18/02/2016